



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242 - 57006 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82
Email : courrier@welfarm.fr
www.welfarm.fr

Communiqué de presse 01.03.2023

EN MARGE DU SALON DE L'AGRICULTURE, L'ASSEMBLEE NATIONALE INAUGURE UNE FERME EDUCATIVE EPHEMERE DANS SA COUR D'HONNEUR POUR SENSIBILISER AUX ENJEUX AUTOUR DU BIEN-ETRE ANIMAL

Le mardi 28 février, Madame Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, a inauguré une ferme éducative éphémère dans la cour d'honneur de l'Assemblée nationale. Cet événement destiné à sensibiliser les visiteurs à l'évolution du droit animalier en France, aux enjeux contemporains autour du bien-être des animaux d'élevage et à des pratiques de consommation responsable a été construit avec l'appui de l'ONG de protection des animaux d'élevage Welfarm. Bilan de cette expérience inédite.



Madame Yaël Braun-Pivet Présidente de l'Assemblée nationale (centre), Ghislain Zuccolo directeur de l'ONG Welfarm, (gauche) et Élisabeth Lescoat et Frédéric Drieux de la Bergerie nationale (droite), célébrant l'inauguration de la ferme éducative éphémère

Des poules pondeuses et des béliers mérinos à l'Assemblée nationale

À l'aide de l'expertise de l'ONG Welfarm, l'Assemblée nationale accueille du lundi 27 février au vendredi 3 mars midi au 126 rue de l'Université, à Paris (7^{ème} art.) une ferme éducative composée d'une demi-douzaine de poules pondeuses et des béliers mérinos confiés pour l'occasion par la Bergerie Nationale. La visite, ouverte au grand public et en particulier aux enfants des centres aérés de Paris et de sa proche banlieue, s'articule en trois temps. Elle commence par un exposé sur l'évolution du droit animalier en France, c'est-à-dire l'ensemble des textes qui régissent la détention des animaux et nos rapports avec eux, du Moyen-Âge à nos jours. Elle se poursuit par une exposition sur la première loi de protection animale, dite loi « Grammont » (1850) dans le salon des Mariannes. Elle se conclut enfin par la visite de la ferme éducative, où les visiteurs ont la possibilité d'observer de manière privilégiée les animaux. L'objectif est de leur faire

découvrir leurs besoins, les conditions requises pour un élevage respectueux de leur bien-être et quelques réflexes de consommation à même d'encourager le développement des meilleures pratiques.

Le mardi 28 février, Madame Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale a inaugurée cet évènement, accompagnée d'un centre-aéré de la ville de Montesson et en présence de Madame la députée Corinne Vignon, présidente du groupe d'études condition et bien-être des animaux de l'Assemblée nationale. Étaient également présents les représentants de la Bergerie Nationale et de l'ONG Welfarm qui ont apporté leurs concours à ce projet.

Un évènement inédit construit avec l'appui de l'ONG Welfarm

L'ONG de protection des animaux d'élevage Welfarm, forte de son expertise sur les questions de bien-être animal, a participé à la construction de cet évènement inédit à la demande de l'Assemblée nationale. Forte de son expertise technique sur le droit animalier, elle a apporté son appui pour la construction de l'exposition et a formé les guides de l'Assemblée nationale aux grandes étapes de l'évolution du droit animalier, sans oublier de leur apporter une perspective critique sur les raisons pour lesquelles ce droit peine encore à émerger en France. L'ONG Welfarm a également formé les guides de l'Assemblée nationale aux pratiques de consommation responsable pour les œufs et ovoproduits. Enfin, possédant sa propre ferme refuge et éducative dans la Meuse à Vauquois, l'ONG Welfarm a pu apporter son expertise sur les besoins des animaux d'élevage afin que l'Assemblée nationale puisse mettre en œuvre une visite avec un fort contenu pédagogique.

« Nous sommes ravis d'avoir pu apporter notre contribution à ce projet. C'est une nouvelle confirmation de la place toujours plus importante que le bien-être animal occupe dans notre société, y compris auprès du législateur. » souligne Ghislain Zuccolo, Directeur Général de Welfarm.

En marge du Salon de l'Agriculture, sensibiliser les visiteurs aux enjeux autour du bien-être animal

Organisé en parallèle du Salon de l'Agriculture, cet évènement permet de sensibiliser un large public, et en particulier les jeunes générations, aux besoins physiologiques et comportementaux des animaux d'élevage ainsi qu'à l'importance d'adopter des pratiques de consommation responsable.



Ghislain Zuccolo, directeur de l'ONG Welfarm, (droite) sensibilise les enfants du centre aéré de la ville de Montesson à l'importance de la protection animale, au côté de Madame la députée Corinne Vignon (gauche) et Madame Yaël Braun-Pivet présidente de l'Assemblée nationale (centre)

En outre, l'organisation de cette exposition par l'Assemblée nationale participe de la consécration du droit animalier en tant que discipline juridique autonome. D'un point de vue sémantique et symbolique, il s'agit de se départir d'une vision anthropocentrée afin de reconnaître que les animaux doivent être protégés pour

leur valeur intrinsèque et pas seulement pour leur utilité. Ceci a également des implications très concrètes, car la reconnaissance du droit animalier participe à consolider la place des animaux en droit positif et *in fine* à améliorer la protection des animaux. En effet, si l'animal est de plus en plus protégé dans les textes au fur et à mesure des années, l'exposition organisée par l'Assemblée nationale souligne aussi que la protection des animaux d'élevage est tout à fait perfectible.

« En parallèle du salon de l'Agriculture, nous avons souhaité monter cet évènement pour mettre en avant le travail législatif de plus en plus important fait à l'Assemblée Nationale sur le bien-être des animaux. C'est aussi un évènement pédagogique pour sensibiliser chacun à la condition animale. Et cela participe de mon souhait d'une Assemblée Nationale plus ouverte, aux citoyens et à leurs préoccupations. » a expliqué Madame Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale.

« Malheureusement il existe encore des élevages intensifs et il y a beaucoup de travail à faire. L'objectif du groupe d'études condition et bien-être des animaux est de faire de lois pour les protéger. » a complété Madame la députée Corinne Vignon, présidente du groupe en question.

Ressources presse (dont photos de l'événement) :

<https://welfarm.fr/presse/lassemblee-nationale-inaugure-une-ferme-educative-ephemere-dans-sa-cour-dhonneur-pour-sensibiliser-aux-enjeux-autour-du-bien-etre-animal/>

Contact presse :

presse@welfarm.fr

03 87 66 16 33

À propos :

WELFARM est une association française et indépendante créée en 1994, dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis près de 30 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie : élevage, transport et abattage. Welfarm emploie à ce jour près de 30 salariés et son siège social se situe à Metz (57). Forte de ses plus de 29 000 soutiens, l'association agit exclusivement grâce à la générosité de ses membres et donateurs. WELFARM fait partie de la commission « bien-être animal » au sein du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV).